

moins plausibles auxquelles elle a donné lieu? Est-ce que, à Autun et dans les environs, personne ne s'en serait occupé? cela n'est pas possible. Enfin, l'inscription qu'est-elle devenue? n'est-elle pas de nature à exciter l'attention, la curiosité de quiconque prend intérêt aux antiquités du pays? En vous disant, Messieurs, que l'omission de tous ces renseignements est bien extraordinaire, vous concevez que je n'expose qu'imparfaitement ma pensée.

Je m'étonne aussi que l'auteur ait consacré plusieurs lignes à justifier en quelque sorte l'emploi du grec dans une inscription tracée sur un monument gaulois : il se trompe quand (page 5) il dit que « nous ne savons absolument rien sur l'état de « la langue grecque dans l'étendue des Gaules, soit antérieurement, soit postérieurement à la conquête romaine. » César ne lui a-t-il pas appris que les Gaulois se servaient de lettres grecques (1)? Dans une dissertation que je vous ai offerte sur *la hache gravée au haut de plusieurs monuments funèbres antiques*, j'ai cité Bouteroue qui, dans son livre *des monnaies*, donne plusieurs médailles gauloises dont la légende est grecque. Enfin, nous lisons, page 490 du tome 30 de *l'histoire universelle écrite par une société de gens de lettres anglais*, que « les Gaulois n'avaient originairement aucuns « caractères qui leur fussent propres, » et qu'ils « adoptèrent, « avec le temps, ceux des Grecs. »—Dans la dissertation que je viens de rappeler (2), je vous ai parlé d'une inscription gauloise placée sur la tombe du martyr Gordien, messager des Gaules, et dont les caractères sont grecs, quoique la langue soit latine. Ce fait bien remarquable m'engage à vous citer quelques lignes de l'ouvrage de D. Martin sur *la Religion des Gaulois* : « La langue qui avait cours en Italie sous

(1) *De bello gallico*, lib. VI, cap. 14.

(2) *De la hache gravée au haut de plusieurs monuments funèbres antiques*.